

ARRÊTÉ DU MAIRE
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N°AR_2022_4557_CC

ARRÊTÉ PERMANENT

REAMENAGEMENT DE LA RUE NOTRE DAME-

IMPASSE LAURENT- PARKING NOTRE DAME-

RUE NOTRE DAME- PARKING NOTRE DAME-

IMPASSE LAURENT

SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-

OCTEVILLE

6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.1 Police Municipale

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,
VU le Code Général des Collectivités territoriales,
et notamment les articles L 2212-1 et suivants et
les articles L 2213-1 et suivants,
VU le Code de la route, notamment les articles
R417-10 et L325-1 et suivants,
VU l'instruction interministérielle sur la
signalisation routière (livre 1 - 8^{ème} partie -
signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté
interministériel du 6 novembre 1992,
VU le règlement de voirie de l'ex Communauté
urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et
notamment les articles 25, 26 et 27,
Vu l'arrêté de délégation du 12 octobre 2022,
n° AR_2022_3724_CC, relatif à la délégation de
fonction et de signature aux 15 maires adjoints,
Vu la demande de la direction Etudes et travaux
des espaces publics de la mairie de Cherbourg en
Cotentin, en date du 28 novembre 2022,
Considérant qu'il est nécessaire de matérialiser le
réaménagement de la rue Notre Dame, Parking
Notre Dame et de l'Impasse Laurent,
Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des
usagers,

ARRÊTÉ

Parking public payant horodaté en remplacement du parking payant par barrières d'accès-

ARTICLE 1^{er} - RUE NOTRE DAME (plan joint)

- Mise en place et matérialisation d'un sens interdit au milieu de la rue Notre Dame afin de guider la circulation-voir plan joint-
- Mise en place et matérialisation au droit du n° 35 d'une interdiction de stationner sur trois emplacements (voir plan joint en annexe)-
- Mise en place de potelets fixes et amovibles-dont un au niveau des arceaux à vélo - Voir plan joint en annexe-
- Création et matérialisation de stationnements vélo (6 arceaux) voir plan-

ARTICLE 2- PARKING NOTRE DAME- (plan joint)-

Création et matérialisation de zones de livraison (voir plan joint en annexe)
Création et mise en place de potelets amovibles (voir plan joint en annexe)
Création et matérialisation d'un sens interdit sur le parking Notre Dame permettant de guider la circulation sur le parking-(plan joint)
Matérialisation de 3 emplacements pour personnes à mobilité réduites (voir plan joint en annexe)

ARTICLE 3- IMPASSE LAURENT- (plan joint)-

Mise en place et matérialisation de deux sens interdits (un avec mention : sauf livraisons voir plan au bout de l'impasse Laurent et l'autre sauf livraisons et riverains à l'entrée du porche (dans le sens quai de Caligny vers l'impasse Laurent)-
Mise en place et matérialisation d'un « cedez » le passage et d'un panneau d'interdiction de tourner à gauche à la sortie de l'impasse Laurent-voir plan joint en annexe-
Mise en place et matérialisation d'aires de livraison (plan joint)-

ARTICLE 4 - Les dispositions du présent arrêté seront applicables à la mise en place de la signalisation et de la matérialisation par l'Entreprise Eurovia mandatée par la mairie de Cherbourg en Cotentin.

ARTICLE 5 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

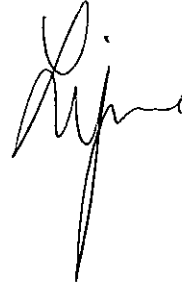
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, la Commissaire Centrale de police et le service de la police municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 22 DECEMBRE 2022

**Pour le Maire et par délégation
Le Maire adjoint,**

Pierre-François LEJEUNE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Lejeune', with a long vertical stroke extending downwards from the end of the signature.



Projet de réflexion
Aménagement du parking Noire-Dame
à Cherbourg en cotentin (50)

PLAN DE SIGNALISATION

MATERIÈRE D'OUVERTURE
MATERIÈRE D'OUVERTURE
MATERIÈRE D'OUVERTURE

NO	DATE	DESCRIPTION	IN	MEMO
C	2019/07	Consultation Pré-projet	AI	AI
A	09/07/2019	Mise à jour des plans	AI	AI
A	05/08/2019	Relevé terrain	AI	AI
A	08/08/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	12/08/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	15/08/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	18/08/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	21/08/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	24/08/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	27/08/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	30/08/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	01/09/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	04/09/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	07/09/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	10/09/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	13/09/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	16/09/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	19/09/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	22/09/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	25/09/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	28/09/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	01/10/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	04/10/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	07/10/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	10/10/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	13/10/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	16/10/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	19/10/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	22/10/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	25/10/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	28/10/2019	Travaux de concertation	AI	AI
A	31/10/2019	Travaux de concertation	AI	AI

Logo: **Tecam**

